

## CONDITION D'ADMISSION EN MÉDECINE

### ➤ Admission en première année de Médecine

Le candidat doit être titulaire d'un diplôme de baccalauréat, série scientifique.

### ➤ Admission dans les autres niveaux d'étude

#### **1er cas : Etudiant de l'UAHB**

Le candidat doit avoir validé l'ensemble des crédits requis des semestres accomplis.

#### **2ème cas : Etudiant provenant d'un autre établissement**

Le candidat doit avoir validé l'ensemble des crédits requis des semestres accomplis.

L'acceptation du transfert se fondera sur l'examen des maquettes d'origine et d'accueil afin de déterminer une balance en faveur ou un rattrapage éventuel.

## CONDITION D'ADMISSION EN FORMATION CONTINUE AUX METIERS DE LA SANTÉ

Le candidat qui souhaite s'inscrire à une formation continue aux métiers de la Santé doit saisir le Doyen de la Faculté des Sciences de la Santé afin de prendre connaissance des procédures et conditions d'admission.